



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 3610

Texte de la question

SITUATION DE LA ZONE EURO

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Jacob. Monsieur le Premier ministre, sous l'impulsion du Président de la République, la France et ses seize partenaires de la zone euro ont bouclé, jeudi dernier, un accord que l'on peut qualifier d'historique. Cet accord comporte trois points : la recapitalisation des banques, l'entérinement de la décote de la dette grecque, qui permet de donner de la visibilité à la Grèce afin qu'elle s'engage à conduire la nécessaire politique d'assainissement de ses finances publiques, et la montée en puissance du Fonds européen de solidarité financière.

Dans ce contexte - cet accord a été voté à l'unanimité -, la décision du chef du gouvernement grec jette le trouble et fait courir des risques graves et démesurés. (*" C'est vrai ! "sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) La question qui se pose est évidemment, non pas celle de la légitimité du référendum, mais celle de l'opportunité du moment choisi pour l'annoncer. L'urgence de la situation exige en effet la solidarité sans faille de tous les États. On ne peut pas accepter que certains jouent à la fois le plan de sauvetage et l'aventure européenne sur un coup de dés ou à pile ou face, car le pire est à craindre.

Monsieur le Premier ministre, ma question est donc simple. À quelques heures de l'ouverture d'un G20 d'une extrême importance, quelles initiatives la France compte-t-elle prendre pour rassurer des marchés qui doutent et une opinion publique qui s'inquiète et pour défendre l'unité, l'efficacité et la solidarité de la zone euro ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, l'annonce faite par le Premier ministre grec d'organiser un référendum a surpris toute l'Europe. C'est là une décision qui peut être très lourde de conséquences pour la Grèce d'abord, mais aussi pour toute l'Europe.

Bien sûr, comme chacun d'entre vous l'a rappelé, il est toujours légitime, en démocratie, de se tourner vers le peuple. Cependant, nous regrettons - je veux le dire solennellement devant l'Assemblée nationale - cette annonce faite de façon unilatérale sur un problème qui engage tous les partenaires de la Grèce.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Ce que nous reprochons au Premier ministre grec, ce n'est pas de vouloir organiser un référendum, mais d'avoir négocié pendant des heures pour aboutir à un accord signé à l'unanimité, sans jamais faire part à ses partenaires de l'Union européenne de l'éventualité d'organiser ce référendum. (*Mêmes mouvements.*)

Toutefois, mesdames et messieurs les députés, ce n'est pas avec des regrets que l'on gère une crise qui, de bout en bout, aura mis à très rude épreuve l'unité européenne. Naturellement, le moment venu, nous devons, tous ensemble, tirer les enseignements politiques de cette crise et prendre les décisions qui s'imposent en termes d'organisation de l'Union européenne et de la zone euro. Il ne faudra pas s'en tenir à des slogans, mais faire en sorte que chacun assume ses responsabilités : si nous allons vers plus d'intégration, vers une mutualisation des dettes européennes, nous allons aussi, c'est vrai, vers des abandons de souveraineté sur lesquels nous devons nous mettre d'accord.

Dans l'immédiat, une fois de plus, nous devons conserver notre sang-froid et nous concentrer sur trois objectifs. Le premier de ces objectifs est de mettre en oeuvre le plan adopté jeudi dernier, à l'unanimité, par les dix-sept

membres de la zone euro. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Ce plan, c'est la seule voie responsable pour résoudre la question de la dette grecque en maintenant la Grèce dans la zone euro. Je rappelle que, dans le cadre de ce plan, un effort de 100 milliards d'euros supplémentaires, venant s'ajouter au plan initial de 110 milliards d'euros, a été consenti par les États européens et par le Fonds monétaire international, et qu'un abandon de créance de l'ordre de 100 milliards d'euros a été accepté par les créanciers privés.

Le deuxième objectif consiste à rappeler que la solidarité européenne est la contrepartie du consentement de la Grèce à poursuivre ses efforts pour assainir ses comptes publics et pour rétablir son économie. La solidarité européenne ne peut pas s'exercer si chacun ne consent pas aux efforts nécessaires. Dans cet esprit, la France et l'Allemagne ont pris l'initiative de réunir dans quelques heures, avant l'ouverture du sommet du G20, l'ensemble des institutions européennes ainsi que le Fonds monétaire international, afin d'examiner, avec le Premier ministre grec, les conditions dans lesquelles les engagements qui ont été pris seront tenus. De ce point de vue, il est capital que les décisions prises pour accroître les capacités d'action du Fonds européen de stabilité financière soient mises en oeuvre dans les meilleurs délais. Chacun comprendra que, dans la situation d'incertitude que crée la décision des autorités grecques, nous avons, encore plus qu'avant, besoin des moyens qui permettront de protéger le reste de la zone euro contre les attaques spéculatives.

C'est dans ce contexte que j'ai, ce matin, réuni les représentants des principales banques françaises, pour leur demander d'être exemplaires dans la mise en oeuvre des conditions de l'accord de la semaine dernière et, en particulier, de renforcer leurs fonds propres à hauteur de 8,8 milliards d'euros dans les meilleurs délais, afin de rassurer les investisseurs et de protéger notre pays contre tous les aléas. Le gouverneur de la Banque de France fera, à ma demande, un suivi extrêmement régulier de la mise en oeuvre des décisions du Conseil européen sur ce point.

Enfin, le troisième objectif consiste à rappeler aux peuples européens, et singulièrement au peuple grec, que l'on ne peut pas être à la fois dans l'Europe pour bénéficier de sa solidarité, et à côté de l'Europe pour échapper à la discipline que chaque nation doit consentir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Si référendum il doit y avoir, il faut que les termes de ce référendum soient clairs. Entre, d'une part, la solidarité européenne offerte en contrepartie d'efforts et, d'autre part, la faillite nationale, il faut choisir ! Sur ce point, je souhaite qu'un discours de vérité soit tenu. Il n'y a pas de solution simple et immédiate aux problèmes de la Grèce : le chemin du redressement sera nécessairement long et exigera des sacrifices importants - mais, sur ce chemin, les États européens sont prêts à jouer leur rôle aux côtés de la Grèce.

Mesdames et messieurs les députés, les Grecs doivent comprendre que l'Europe ne peut pas rester de longues semaines suspendue à la réponse qu'ils donneront lors du référendum. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Les Grecs doivent donc dire vite et sans ambiguïté s'ils choisissent, oui ou non, de conserver leur place dans la zone euro. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3610

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2011